



BULLETIN
D'INFORMATION
ÉLECTRONIQUE
MENSUEL

d'Apprentissage
et de garde de la
petite enfance

NOVEMBRE 2024

[Avancement des priorités en matière de services de garde d'enfants](#)

[Pleins feux sur la réussite](#)

[Annonces et rappels](#)

[Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance](#)

Avancement des priorités en matière de services de garde d'enfants

Frais de 10 \$ par jour pour les parents en dehors des jours d'école

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba a confirmé, avec l'adoption du budget de 2024, le 7 novembre 2024, que l'extension des services de garde d'enfants à 10 dollars par jour aux enfants d'âge scolaire les jours sans école entrera en vigueur le 8 décembre 2024.

Les établissements de garde d'enfants sont encouragés à distribuer à leurs familles la lettre suivante de la ministre par intérim de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba, Tracy Schmidt, au sujet de ce changement : www.gov.mb.ca/education/childcare/childcare_news/pubs/circulars/min_letter_extension_10_a_day_fr.pdf.

Pour consulter les mises à jour opérationnelles concernant l'extension des frais parentaux de 10 \$ par jour aux jours sans école, initialement fournies à toutes les garderies le 11 octobre 2024, consultez la section du site Web du Ministère sur les avis, les circulaires et les webinaires de la Division : www.gov.mb.ca/education/childcare/childcare_news/current_circulars_fr.html.

Pour en savoir davantage sur les services de garde d'enfants à 10 \$ par jour au Manitoba, consultez le site : www.manitoba.ca/education/childcare/families/10_dollar_a_day_fr.html.

Discours du Trône



Discours
DU
Trône

Prononcé à l'occasion
de la deuxième session
de la 43^e Législature
Le 19 novembre 2024

Présenté par :
l'honorable Anita R. Neville, C.P., O.M.
Lieutenant-gouverneur
de la Province du Manitoba

Manitoba 

Le 19 novembre 2024, le discours du Trône a été prononcé par l'honorable Anita R. Neville, C.P., O.M., lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba. Le discours du Trône du Manitoba annonce que le gouvernement entame une nouvelle session législative et résume les objectifs que le gouvernement compte atteindre pendant la session. Le discours du Trône de cette année a souligné l'engagement du gouvernement à ouvrir davantage de places en garderie à des prix abordables et à élaborer une stratégie de recrutement et de maintien en poste dans le domaine de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance.

Pour lire le discours du Trône ou regarder l'enregistrement dans son intégralité, consultez le site : www.gov.mb.ca/thronespeech/index_fr.html.

Manitoba 

Le Comité des compétences et de la formation en matière de garde d'enfants soutient les professionnels de garderies

Le mois dernier, le Comité des compétences et de la formation en matière de garde d'enfants a tenu sa première réunion en personne depuis 2019. Une séance d'une journée entière s'est tenue au 114, rue Garry sur le thème « Développer et soutenir les professionnels de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance ».

La journée a comporté un aperçu de l'état actuel de la main-d'œuvre, y compris les initiatives en cours pour soutenir la croissance du secteur, et des discussions concernant le travail du Comité des compétences et de la formation en matière de garde d'enfants et la façon dont le Comité peut concentrer ses efforts au cours de l'année à venir pour faire avancer nos objectifs communs de croissance et de soutien de nos professionnels.

Le Comité est institué par la Loi sur la garde d'enfants. Il est chargé de fournir sur demande des conseils et des recommandations au ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance et à la directrice administrative de la Direction de la politique et de la planification au sein de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance concernant toute question relative aux qualifications et à la formation du personnel des garderies.

Le Comité est composé d'un maximum de neuf membres nommés par le ou la ministre, qui, de l'avis du ou de la ministre, ont des connaissances ou une expérience en rapport avec les qualifications et la formation des personnes qui fournissent des services agréés d'apprentissage et de garde de la petite enfance.

Pour en savoir davantage sur le Comité des compétences et de la formation en matière de garde d'enfants et ses membres actuels, consultez le site : https://gov.mb.ca/education/childcare/students_workforce/ccqtc.html.

Pleins feux sur la réussite

K.I.D.S. s'établit à South River Heights

Fondé en 1989, Kids in Daycare Super Incorporated (K.I.D.S. Inc.) est profondément enraciné dans le sud-ouest de Winnipeg. Karen Ohlson, directrice, a été à la tête de l'organisation pendant toute sa durée, à l'exception des six premiers mois de ses 35 ans d'existence à l'école Montrose. Karen Ohlson n'est pas étrangère aux vicissitudes des projets d'expansion.

« La clé, c'est que ce doit être un endroit merveilleux pour les familles et un excellent endroit où travailler, explique Karen Ohlson. Garder ces éléments à l'esprit à l'avance, car il y a tellement d'éléments en mouvement. »

En 2017, K.I.D.S. a ouvert un deuxième établissement dans le quartier South Pointe de Winnipeg. Le programme a de nouveau pris de l'expansion l'année suivante. En 2024, Karen Ohlson et son équipe ont travaillé d'arrache-pied pour ouvrir Prairie Roots, un nouvel établissement autonome de 6 276 pi² situé à l'école Sir William Osler, qui offre des places pour 74 enfants (20 nourrissons, 54 enfants d'âge préscolaire), âgés de 0 à 6 ans. Prairie Roots sera le quatrième établissement et le cinquième emplacement physique de K.I.D.S., ce qui fera passer le programme de 328 enfants actuellement pris en charge à plus de 400.



Karen Ohlson, directrice de K.I.D.S. Inc. (à droite) avec **Robyn Liddle**, directrice du site de Prairie Roots

Le projet le plus récent a commencé avec le réaménagement et l'agrandissement prévus de l'école Sir William Osler pour y inclure les classes de 7^e et 8^e année. La division scolaire de Winnipeg a demandé à K.I.D.S. si elle était prête et capable d'évoluer avec elle.

« Nous nous sommes développés dans le passé, donc nous connaissons le processus en ce qui concerne notre organisation et l'ampleur du travail. Nous avons pu obtenir le soutien de la division et l'engagement de notre organisation et de notre conseil d'administration. »

Le nouveau bâtiment sera la propriété de la Division scolaire de Winnipeg, K.I.D.S. louant le bâtiment en tant qu'exploitant pour 1 \$ par an. K.I.D.S. prend également en charge toutes les dépenses, les services publics et les éventuelles améliorations. Le projet a nécessité une collaboration étroite et complexe entre les constructeurs, la division scolaire, K.I.D.S. et la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance du Manitoba.

« Il y avait beaucoup de clarifications à faire », plaisante Karen Ohlson. « [J'ai assisté] à des réunions de comités de construction où les gens utilisaient des acronymes et du jargon de construction, et j'ai toujours dit : "Pouvez-vous m'expliquer cela"? Je ne connais rien en construction. Je ne suis pas une travailleuse de la construction. »

« Chaque fois que nous avons ouvert un programme, nous avons établi un calendrier, semaine 1, semaine 2, semaine 3, semaine 4, et chaque chose qui doit se produire. Ce calendrier peut changer et vous devez vous adapter. Il faut s'attendre à des difficultés en cours de route, mais, dans l'ensemble, le processus a été satisfaisant. »

Karen Ohlson remercie le personnel et le conseil d'administration de K.I.D.S. pour la réussite du projet.

« Nous avons la chance d'avoir des employés de longue date, comme notre directrice adjointe, qui est là depuis 35 ans. Le soutien d'un conseil d'administration fort, qui veille à ce que nous restions vigilants, qui surveille attentivement les coûts et autres, et qui élabore des politiques vraiment excellentes, nous a permis de nous maintenir et de nous développer. »

« C'est un acte de foi, mais je suis très fière du travail accompli. »

Le financement de ce projet est rendu possible par la politique relative aux garderies en milieu scolaire, qui exige que de nouvelles places de garderie soient envisagées dans le cadre de la construction de toutes les nouvelles écoles ou de celles qui font l'objet d'une rénovation majeure. La construction de Prairie Roots devrait s'achever en janvier 2025.

Pour en savoir plus sur les efforts de création de places de garderie du Programme d'apprentissage et de garde de la petite enfance ou sur les subventions qui peuvent être offertes pour un projet d'agrandissement, consultez : [Programme d'apprentissage et de garde de la petite enfance : Création de places.](#)



Rencontrez l'équipe de la Division

Lily Mallard, PMP®, responsable principale des projets d'immobilisations, Développement des immobilisations et des espaces

Je travaille pour la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance depuis plus de trois ans, et pour la province depuis 2011. J'ai obtenu un B.A. en commerce, avec une spécialisation en comptabilité et en ressources humaines, à l'Université de Southern Queensland, en Australie. Je suis également titulaire d'un certificat de maîtrise en gestion de projet délivré par le Project Management Institute.

J'ai d'abord travaillé dans une banque, puis dans une société d'études de marché spécialisée dans l'immobilier. J'ai également travaillé pour une municipalité rurale du Manitoba. J'ai examiné des prêts d'entreprise, étudié la demande du marché pour le développement immobilier et appris à lire et à concevoir des plans d'étage. J'apporte mon soutien à la rédaction d'accords financiers. J'ai travaillé dans de nombreux secteurs différents, tels que la construction, la fabrication et le secteur de la promotion immobilière. Tout ce que je faisais à l'époque est devenu une expérience, des compétences et des connaissances applicables et transférables à ce que je fais aujourd'hui.

Avant de me joindre à la Division, j'ai lu l'[Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada](#) et j'ai pensé que c'était fantastique. Un financement mis à disposition par le gouvernement fédéral pour augmenter le nombre de places en garderie, tous les parents aiment entendre cela. Puis j'ai pensé : « Wow, comment cela va-t-il se faire? »

Mon rôle est d'aider les exploitants potentiels de garderies qui aimeraient agrandir des locaux ou ajouter de nouvelles places en garderie et de trouver du financement. J'examine la demande et je les guide tout au long du processus, en tenant compte des perspectives financières, des coûts, des accords juridiques, et ainsi de suite. Une fois les projets approuvés, je participe à la gestion du projet : déboursier les fonds, veiller à ce que la construction soit en bonne voie, respecter le budget ou ne pas le dépasser, et tenir les parties prenantes informées.

Après avoir travaillé sur des projets de développement de garderies en milieu scolaire et communautaire, l'[Initiative d'établissement de centres de garde préfabriqués](#) s'est distinguée par son originalité. Les gens pensent qu'il s'agit d'un bâtiment fabriqué dans une usine, transporté par un gros camion et posé sur un terrain. Mais il s'agit en fait d'un mélange de technologies innovantes et traditionnelles : conception-construction et préfabrication. Il faut compter entre 12 et 18 mois pour le développement habituel d'une garderie. En revanche, si on utilise la technologie hybride de centres de garde préfabriqués, il faut compter environ six à huit mois entre le coulage des piles et l'occupation des lieux. L'approche de la construction hybride de centres de garde préfabriqués peut être réalisée dans un délai très court, beaucoup plus rapidement que les méthodes de construction traditionnelles, avec la qualité requise par le code. Nous l'avons mis à l'essai, et il a été couronné de succès.



Lily Mallard avec (de gauche à droite) Janelle Blaikie, responsable des projets d'immobilisations, Reed Smith, spécialiste en science des données, Larissa Zacharuk, analyste des politiques, et Pam Weaver, directrice, Développement des immobilisations et des espaces.

Il m'a fallu plus de 28 ans pour en arriver là : tout ce que j'ai appris en matière de construction, de développement immobilier, de finances et de droit m'a permis de soutenir le développement de garderies.

J'aime mettre beaucoup de photos de mon équipe sur mon armoire, car c'est une question de travail d'équipe. Je ne peux m'empêcher de les féliciter, car ils m'ont beaucoup soutenu, ont apporté de l'espoir et ont eu l'audace d'innover, en particulier dans la gestion de projets d'idées nouvelles, alors que beaucoup doutent que cela réussisse.

Mère Teresa a dit un jour que nous ne pouvions pas tous faire de grandes choses, mais que nous pouvions tous faire de petites choses avec beaucoup d'amour, et qu'ensemble nous pouvions faire quelque chose de merveilleux. Je pense que cela s'applique à tous ceux d'entre nous qui travaillent de tout cœur et avec passion dans le domaine des services de garde d'enfants.

Cela dit, nous continuons de croire que nous pouvons apporter des changements positifs à notre manière et à croire que parfois ce qui est impossible peut être rendu possible si l'on y met un peu de foi.



Chaque mois, la division répondra à une demande de renseignements courante reçue des établissements sous forme de question-réponse.

Question du mois

Quels sont les types d'aides à la retraite mis en place pour les travailleurs des services de garde d'enfants?

Réponse

La province du Manitoba finance les pensions et les aides à la retraite depuis 2010. Ces aides sont notamment les suivantes :

- **Soutien aux pensions :** Toutes les garderies et les écoles maternelles agréées et sans but lucratif sont tenues, en vertu du Règlement sur les prestations de retraite des travailleurs des services à l'enfance, de participer à un régime de retraite agréé dans le cadre duquel l'employeur doit verser des cotisations représentant au moins 4 % du salaire normal des employés participants, et les employés doivent cotiser au moins 4 % de leur salaire normal. La province rembourse les cotisations au régime de retraite.
- **Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) :** La province verse des cotisations équivalentes aux titulaires d'un permis de garderie qui cotisent à un REER, jusqu'à concurrence des montants maximaux fixés dans le Règlement sur les prestations de retraite des travailleurs des services à l'enfance. Les travailleurs de soutien à l'inclusion embauchés par un titulaire de permis de garderie sont admissibles à une contrepartie gouvernementale de 50 % des cotisations à un REER, jusqu'à concurrence des maximums précisés.
- **Prestation de retraite complémentaire :** Toutes les garderies et les écoles maternelles agréées et sans but lucratif sont tenues, en vertu du Règlement sur les prestations de retraite des travailleurs des services à l'enfance, de verser une prestation de retraite à toute personne qui prend sa retraite en tant que travailleur en garderie. Le montant à payer est le moins élevé des deux montants suivants : 40 jours de salaire ou 4 jours de salaire par année de service à temps plein. La province rembourse la garderie pour cette prestation.

Pour obtenir des renseignements plus détaillés (tant pour les employeurs que pour le personnel), consultez www.gov.mb.ca/education/childcare/centres_homeproviders/providers_resources/rprs.fr.html.

Annonces et rappels

Webinaire d'orientation pour les garderies – Programme d'allocations pour la garde d'enfants et rapports sur les établissements – 12 décembre 2024

Les établissements d'apprentissage et de garde de la petite enfance sont invités à assister à un webinaire d'orientation qui leur fournira des renseignements sur le Programme d'allocations pour la garde d'enfants, les rapports sur les établissements et les versements de la subvention de fonds de réduction des frais parentaux qui entreront en vigueur le 8 décembre 2024.

Ce webinaire permet aux prestataires de services de garde d'enfants agréés, nouveaux et existants, de se familiariser avec Garde d'enfants – accès en ligne et le processus de versement des subventions, et d'en améliorer la compréhension.

Deux séances sont disponibles :

- Jeudi 12 décembre 2024, de 13 h à 14 h 30
Inscrivez-vous ici : https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_GE5In9_nSIONi6B1An24g
- Jeudi 12 décembre 2024, de 18 h à 19 h 30
Inscrivez-vous ici : https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_W6r4a0F5Q2Cq9nx0cBjqYg

Programmes d'éducatrice ou d'éducateur des jeunes enfants (EJE) II à partir de janvier 2025

Passez à l'étape suivante de votre formation à la petite enfance en vous inscrivant à un programme d'EJE II à partir de janvier. Choisissez parmi différents parcours conçus pour répondre à vos objectifs et acquérir les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour exceller dans le secteur de l'apprentissage et de garde de la petite enfance. Pour plus de détails concernant les conditions d'admissibilité, les dates limites de dépôt des candidatures et les spécificités du programme, communiquez directement avec l'établissement d'enseignement postsecondaire.

Établissement d'enseignement postsecondaire	Programme	Emplacement
Collège communautaire Assiniboine	Programme accéléré d'EJE (mentorat)	Morden
Collège communautaire Assiniboine	Programme accéléré d'EJE (mentorat)	Winnipeg
Collège communautaire Assiniboine	Programme accéléré d'EJE (mentorat)	Brandon
Manitoba Institute of Trades and Technology	Diplôme d'EJE (deux ans)	Winnipeg
Collège Polytechnique Red River	Lieu de travail de l'EJE	Campus Notre-Dame
Collège Polytechnique Red River	Lieu de travail de l'EJE	Campus du quartier de la Bourse
Collège Polytechnique Red River	Formation d'EJE de 18 mois	Urban Circle Training Centre

Options de cours de 40 heures

Au Manitoba, tous les aides des services à l'enfance et les fournisseurs autorisés de services de garde à domicile doivent, au cours de leur première année d'emploi, suivre un cours de 40 heures sur l'éducation des jeunes enfants. Au Manitoba, il existe de nombreuses options de cours permettant aux aides des services à l'enfance et aux fournisseurs de services de garde à domicile de satisfaire à cette exigence de formation de 40 heures. Le choix des cours doit tenir compte des besoins d'apprentissage individuels et soutenir leur travail avec les enfants.

Tous les cours compris dans les programmes approuvés pour l'obtention du diplôme d'EJE sont pris en compte dans l'exigence des 40 heures de cours. Par ailleurs, plusieurs autres options peuvent être envisagées pour satisfaire à l'exigence des 40 heures de cours, dont les suivantes :

- Avoir terminé d'autres cours ou programmes postsecondaires dans un domaine similaire;
- Avoir terminé, dans une école secondaire du Manitoba, le **programme de formation technique et professionnelle en éducation de la petite enfance** ou le cours **Études de la famille appliquées 40S**;
- Brevets délivrés par des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux de l'extérieur du Manitoba.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.gov.mb.ca/education/childcare/students_workforce/40-hour_course.fr.html.

Nouvelles publications du Programme d'apprentissage et de garde de la petite enfance

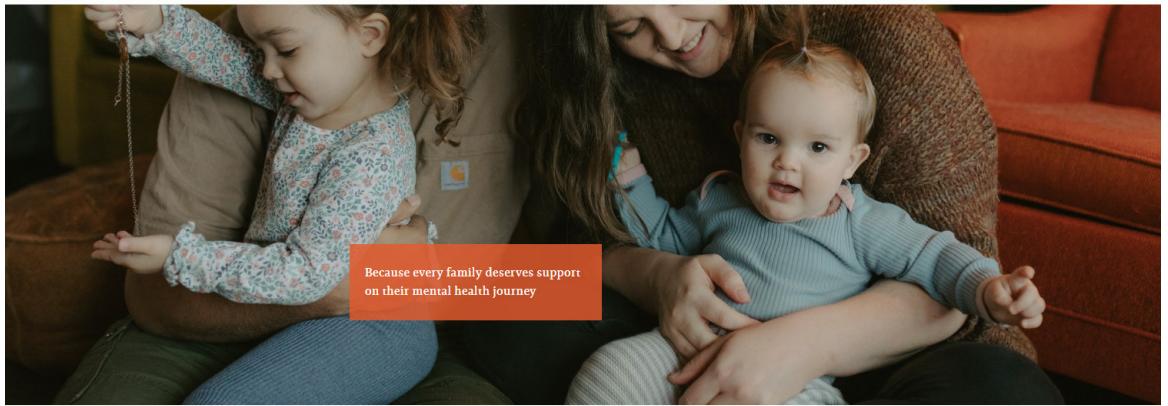
Les nouvelles publications sont désormais disponibles sur notre page [Publications](#). Ces documents sont faciles à imprimer, à placer dans l'établissement et à transmettre aux parents et aux familles qui peuvent avoir droit à une aide provinciale supplémentaire.

- Devenez une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance – [Affiche](#)
- Remboursement des frais de scolarité – [Affiche](#)
- Recherche de services de garde d'enfants – [Affiche](#)
- Programme d'allocations pour la garde d'enfants du Manitoba – [Affiche](#)



BEAM — Recherche de participants pour janvier 2025

La D^{re} Leslie Roos, du Children's Hospital Research Institute of Manitoba et de l'Université du Manitoba, a mis en place le programme **BEAM (Building Emotional Awareness and Mental health)**, un programme de santé en ligne fondé sur des données probantes et destiné à soutenir la santé mentale des familles, pour les parents manitobains ayant un enfant âgé de 2 à 5 ans. Il s'agit d'un programme de 12 semaines, pour lequel une rémunération est prévue.



The BEAM Program

Pour en savoir plus et pour vous inscrire à la séance de janvier, consultez le site : www.thebeamprogram.com.

Journée internationale des personnes handicapées — Webinaire, 3 décembre 2024

La Journée internationale des personnes handicapées est reconnue chaque année par le gouvernement du Manitoba. Le Bureau de l'accessibilité du Manitoba sera l'hôte de cette présentation passionnante qui comprendra deux conférenciers passionnés par l'amélioration de l'accessibilité des activités récréatives et des sports inclusifs.

Mardi 3 décembre 2024, de 13 h à 14 h 30

Inscrivez-vous ici : https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_1Pj4FXyXQeO1Npu5J4UTKg#/registration

Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

La Direction des activités provinciales de la Division renforce le travail d'équipe et les compétences dans les fonctions d'une journée complète

La Direction des opérations provinciales de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance supervise la Section des licences, de la conformité et de la qualité, la Section de la diversité et de l'inclusion, ainsi que la Section de l'amélioration de la qualité et de l'élaboration des programmes, trois sections qui se situent au cœur des activités et des programmes quotidiens du secteur de la garde d'enfants de la province. La direction représente plus d'un tiers des plus de 130 employés de la Division, et la majorité des employés certifiés en tant qu'éducateurs de la petite enfance. Le vendredi 8 novembre, la Direction des activités provinciales a investi dans une journée complète d'apprentissage et de renforcement de l'esprit d'équipe, en plus de présenter le nouveau matériel de gouvernance des conseils d'administration de la Manitoba Child Care Association. Le personnel du 210, rue Osborne, à Winnipeg, et de tout le Manitoba rural a participé à la réunion au 114, rue Garry, à Winnipeg.



Le personnel de la Direction des opérations provinciales de la Division participe à un exercice pour briser la glace à la réunion annuelle de la direction.

Le personnel

Nous continuons d'accueillir de nouveaux employés dans notre division pour répondre aux priorités du gouvernement du Manitoba en matière d'apprentissage et de garde de la petite enfance, et favoriser le développement de carrière et le perfectionnement de notre personnel.

Laura Dale s'est jointe à la Section de l'amélioration de la qualité et de l'élaboration des programmes de la Direction des opérations provinciales le lundi 28 octobre en tant qu'analyste principale des politiques. Laura arrive à la Division après avoir travaillé pendant plus de deux ans comme analyste principale des politiques au sein de la Direction de la promotion du mieux-être et de la santé du ministère du Logement, de la Lutte contre les dépendances et de la Lutte contre l'itinérance du Manitoba. Laura possède un baccalauréat en sciences de la nutrition humaine et a exercé la profession de diététiste pendant plus de cinq ans avant d'entrer au service du gouvernement du Manitoba.

Nader Nematollahi s'est joint à la Section du modèle de financement et de l'analyse de la Direction du financement et de l'aide financière en tant qu'analyste statistique, également le lundi 28 octobre. Nader détient un doctorat en statistiques et une licence en mathématiques appliquées. Il possède une vaste expérience en tant que statisticien principal, conseiller en statistiques et analyste de données. Il possède une grande expérience de la programmation et a utilisé de nouvelles théories statistiques pour résoudre des problèmes de gestion et d'analyse de données. Nous nous réjouissons de pouvoir tirer parti de ses connaissances approfondies en matière d'inférence statistique et de modélisation au sein de notre division.

Drew Black s'est joint à la Division en tant qu'analyste des politiques au sein de la Section de la politique stratégique et des relations intergouvernementales pour un mandat d'un an à compter du mardi 12 novembre. Drew vient de la Direction du soutien ministériel du ministère de la Famille, où il occupait le poste d'analyste de la politique-rédacteur depuis 2005. À ce titre, il s'est acquitté de diverses tâches liées à la communication ministérielle. Drew est un travailleur social de formation et son expérience prégouvernementale comprend l'aide aux personnes handicapées et aux citoyens bénéficiant d'une aide au revenu.

Pour obtenir la liste des principales personnes-ressources du Ministère, veuillez consulter la page suivante : www.edu.gov.mb.ca/propos_de_nous.html.

Vos contributions sont importantes pour nous!

Aimeriez-vous nous faire part de certaines des idées mises en œuvre dans votre établissement, ou y a-t-il un programme ou d'autres aspects que vous souhaiteriez souligner? Avez-vous en tête une citation qui explique pourquoi vous aimez votre travail en éducation des jeunes enfants? Communiquez avec nous à l'adresse CDInfo@gov.mb.ca en prenant soin d'écrire « Bulletin d'information de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance » dans l'objet de votre message; vous pourriez figurer dans notre prochain numéro.

Pour toute question d'ordre général concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance :

Site Web : www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html

Courriel : cdcinfo@gov.mb.ca

Téléphone : 204 945-0776

Si vous souhaitez retirer votre adresse électronique de la liste de distribution du bulletin d'information électronique mensuel d'Apprentissage et de garde de la petite enfance, veuillez envoyer un courriel à melcc-ed@gov.mb.ca.